

voir la fin de cette pratique, M. Aberson, « Pour en finir avec †Caius ! », dans *Mélanges de linguistique, de philologie et d'histoire ancienne offerts à R. Wachter*, Lausanne, 2020, p. 61-65). Les bibliographie, *indices* et table de concordance indispensables, répétés pour chaque cité, complètent l'ouvrage. Au total un volume intéressant et utile sur des régions mal connues et plutôt mal documentées qui permettra de fonder de manière solide les interprétations de ces régions pyrénéennes et leur insertion dans la vie des provinces occidentales.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Bernard RÉMY & Marianne THAURÉ, *Inscriptions latines d'Aquitaine. Gabales*. Bordeaux, Ausonius, 2019. 1 vol., 22 x 30 cm, 208 p., nombr. ill. (*I.L.A.*, 11). Prix : 30 €. ISBN 978-2356133229.

Onzième volume des *ILA*, le recueil des inscriptions des Gabales vient enrichir la bibliothèque épigraphique de France d'une unité supplémentaire. La cité des Gabales qui a donné son nom au Gévaudan correspond approximativement au territoire de la Lozère, sous la direction d'*Anderitum*-Javols (autre dérivation du nom du peuple gaulois). En dehors de son chef-lieu qui a donné lieu à des fouilles importantes, l'archéologie de cette cité est peu connue et la documentation épigraphique qui nous est parvenue se réduit à trente numéros, d'un contenu limité, en ce compris trois bornes milliaires et quelques rares inédites. Il faut être reconnaissant aux auteurs de s'être livrés à ce travail ingrat. Pour étoffer le volume, les auteurs ont complété le recueil de l'*instrumentum*, parti pris qui avait déjà été adopté pour Bordeaux, et qui donne accès à une documentation inédite, très intéressante sur le plan des dénominations. Selon les principes de la collection, les auteurs nous livrent tout d'abord une synthèse des connaissances sur la *civitas* : historique, limites, onomastique. L'administration n'est pas connue, elle doit ressembler à celle des autres cités des Trois Gaules disposant du droit latin. Dans l'examen des frontières, le critère « *equoranda* » est mis en doute et non appliqué, qui a pourtant donné de bons résultats pour d'autres cités (voir par exemple Y. Burnand et J.-M. Demarolle, « Les limites des cités des Leuques et des Médiomatriques », dans *Prolegomena ad editionem novam Inscriptionum Latinarum Galliae Belgicae pertinentia*, Paris, 1998, p. 67-93). Les étymologies du nom *Gabalus* sont toutes rejetées, ce qui dénote une certaine hypercritique, l'hypothèse celtique de Delamarre semblant cependant assez solide. L'étude anthroponymique est relativement développée et permet de découvrir une population fortement latinisée « même si les réminiscences indigènes sont significatives » (p. 45). On peut discuter des détails (par exemple *Restitutus* du n° 16 doit être en pays gallo-romain un nom celtique ou une assonance celtique, plutôt qu'un nom latin italien), mais globalement les identifications sont correctes. Les Gabales sont peu connus dans l'Empire. Il aurait été opportun de ne pas réduire encore leurs attestations en ne citant pas l'inscription de Narbonne (*CIL* XII 4370 = *ILN Narbonne*, 173) d'un vétéran qui se définit comme *Gabaliensis*. Certes un léger doute plane sur la lecture mais, même si l'on choisit d'y voir plutôt un habitant de Cavaillon, il fallait mentionner aussi ce texte, quitte à expliquer qu'on ne le retient pas. Je renverrai à la notice des *Inscriptions latines de Narbonnaise (Narbonne)* sous presse, pour la discussion de cette épigraphe. Les notices sont coulées dans le moule de la publication scientifique ; sérieuses et rigoureuses, elles procurent lieu de découverte

et de conservation, dimensions, bibliographie classée (*HGL* devrait figurer dans les éditions), photo ou plus rarement dessin ancien, lecture diplomatique, lecture scientifique, traduction et commentaire. Les lectures ne posent aucun problème. Les datations sont explicitées mais pas toujours convaincantes : il faut admettre que beaucoup d'inscriptions se présentent sans critère significatif et doivent rester imprécises. Par contre l'inscription n° 22 (*CIL* XIII 1566), très fragmentaire, présente *D(is) M(anibus)* suivi d'un nominatif, ce qui va dans le sens d'une datation au début du II<sup>e</sup> siècle (présence de la formule et maintien du nominatif caractéristique du I<sup>er</sup> siècle). La traduction du n° 24 (*CIL* XIII 1571) n'est pas satisfaisante : *omnibus honoribus functo* ne signifie pas « parvenu à tous les honneurs », ce qui ne traduit pas *functo* et conduit à penser à une accumulation d'« honneurs » au sens français du terme sans signification institutionnelle ; il faut lire « ayant accompli la carrière complète des magistratures » (*honos* = magistrature cf. *cursus honorum*) ; de même *pro salute* ne signifie pas « pour leur prospérité » mais « pour leur sauvegarde ». *Aedes* dans le n° 23 (*CIL* XIII 1567) ne doit pas être traduit par « sanctuaire ». D'après le contexte, il s'agit d'un mausolée, soit un bâtiment important (*aedes* = *aedificia* *ThLL* s.v.). Dans l'ensemble le commentaire est peu fourni, mais il faut reconnaître que les textes sont assez pauvres. Un point récurrent : les auteurs ont tendance à considérer tous les porteurs d'un nom unique comme des *incerti* (par exemple n° 13 : *CIL* XIII 1569) sauf à présenter un patronyme explicite. Il est très rare, en dehors de l'*instrumentum*, qu'un citoyen romain ne fasse pas apparaître son statut sur une inscription, document du « donner à voir » où une imprécision de rang est improbable. Un porteur de nom unique, à moins de disposer de critères nets de servitude, est un pérégrin, et certainement pas un citoyen qui aurait omis son gentilice. Petronia et Camerianus sont bien, dans l'inscription citée, des pérégrins. Les lectures de l'*instrumentum* paraissent également correctes. Il n'était sans doute pas nécessaire de publier *in extenso* et avec de telles notices les indications de poids et de contenus, ou les signes non explicites, du type cruciforme, étoile, trident. Si les graffiti de propriété révèlent une richesse onomastique qui mérite publication, si les indications techniques peuvent être éventuellement des indices d'alphabétisation, les autres signes ne me paraissent pas réclamer plus qu'une liste. Une certaine ambiguïté réside dans l'acceptation de certaines estampilles dont l'introduction de l'ouvrage avait pourtant annoncé le rejet (p. 8 n. 2) en tant que « réalisées en série dans une démarche commerciale » ; on trouve cependant les n° 101, 102, 107 sur briques, par exemple. Une dernière remarque sur le catalogue. Si le volume est signé de deux noms, ceux des responsables du volume, en réalité plusieurs collaborateurs ont rédigé des notices et il sera indispensable de les identifier lors d'une citation de commentaire ou de datation, d'après les initiales qui accompagnent chaque numéro (liste p. 10). Bien évidemment le recueil est doté en fin de volume d'une bibliographie et des *indices* et concordances indispensables. Si la moisson est un peu décevante, le *corpus* que nous procurent B. Rémy et M. Thauré est bienvenu et permet de travailler sur l'épigraphie de la région avec de bonnes bases documentaires, revues et assurées. Souhaitons bon succès aux *ILA*. Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER